



Coeur des Cœvrons  
www.evron.fr  
République Française  
Département de la Mayenne  
Commune d'Evron  
53600 EVRON

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le

ID : 053-200084697-20230427-DEL2023025-DE



**DEL n° 2023-025**  
**Objet : Budget supplémentaire 2023**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 AVRIL, à 20 h, les membres du conseil municipal d'Evron, légalement convoqués le 20 avril 2023, se sont réunis à la salle du conseil de la mairie d'Evron sous la présidence de Monsieur Joël BALANDRAUD, Maire

Présents : BALANDRAUD Joël, SUHARD Maurice, DUTERTRE Isabelle, LANGEVIN Claude, LECHAT-GATEL Sophie, METAIRIE Fabrice, VERDIER-CARCOUET Blandine, MEIGNAN Jean-Philippe, BRETON Marie-Thérèse, JEMON Didier, FORTIN Alain, MAREAU Jean-Pierre, FOURNIER Vincent, CHOUPEAUX Catherine, MOISY Marie-Claire, BERTIN Patrick, FOUCAULT Pascal, MASSEROT Sylvie, LANDAIS Thierry, REAUTEZ-CHAPEAU Céline, FANOUILLET Frédéric, LECOURT Pierre, GUEDON Jean-Charles, CHARTIER Gwénaëlle, LEROY Sandrine.

Conseillers Municipaux excusés : DEJARDIN Adélaïde, ANGELIAUME Chantal, NOULLEZ Christophe, TABARD Valérie, LEVRARD Laurence, VAIGREVILLE Rachel, ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON Nathalie, CHAPRON Jérémy.

Assistaient également : GAUFFRE Etienne, directeur général des services, CHARTIER-FOUQUET Claude, directrice générale adjointe des ressources, PICHOT Marie-Claude, directrice du service finances et commande publique et PIERRE Chantal, gestionnaire administrative et financière du service administration générale.

Secrétaire de séance : VERDIER-CARCOUET Blandine

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 33

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 25

Pouvoirs : ANGELIAUME Chantal donne pouvoir à FOURNIER Vincent  
NOULLEZ Christophe donne pouvoir à MEIGNAN Jean-Philippe  
TABARD Valérie donne pouvoir à FANOUILLET Frédéric  
LEVRARD Laurence donne pouvoir à Céline REAUTEZ-CHAPEAU  
ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON Nathalie donne pouvoir à MAREAU Jean-Pierre  
CHAPRON Jérémy donne pouvoir à DUTERTRE Isabelle

---

### **Objet : Budget supplémentaire 2023**

Le conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2312-1 et suivants ;

VU les instructions budgétaires et comptables ;

CONSIDERANT les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes de la commune d'Evron pour l'exercice 2023, les comptes administratifs pour l'exercice 2022 ;

CONSIDERANT le projet de budget supplémentaire 2023 pour le budget principal et les budgets annexes de la commune d'Evron ;

CONSIDERANT que le budget supplémentaire a pour fonction d'incorporer dans le budget 2023 les restes à réaliser et les résultats dégagés par le compte administratif 2022, ainsi que d'ajuster les crédits en dépenses et les prévisions de recettes ;

CONSIDERANT que les demandes en décisions modificatives de faibles montants en fonctionnement dépenses seront examinées à l'automne, selon les crédits restants disponibles ;

Après avoir entendu la présentation des projets de budget supplémentaire 2023 pour le budget général et des budgets annexes ci-après :

- . le budget annexe « Trésorerie »,
- . le budget annexe « Lotissement Le Haut Coteau »,
- . le budget annexe « Lotissement des Orchidées»,
- . le budget annexe « Lotissement Allée du Camp »,
- . le budget annexe « Gendarmerie»,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission « Performance publique » en date du 23 mars 2023 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau municipal en date du 17 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont les suivants :

Votants : 31  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 31

👉 **APPROUVE** les budgets supplémentaires 2023 :

- . du budget principal,
- . le budget annexe « Trésorerie »,
- . le budget annexe « Lotissement Le Haut Coteau »,
- . le budget annexe « Lotissement des Orchidées»,
- . le budget annexe « Lotissement Allée du Camp »,
- . le budget annexe « Gendarmerie»,

qui s'équilibrent selon le détail ci-dessous :

		DEPENSE	RECETTE
BUDGET PRINCIPAL EVRON	FONCTIONNEMENT	2 227 343,33	3 027 343,33
	INVESTISSEMENT	4 543 771,95	4 543 771,95
BUDGET PRINCIPAL EVRON		6 771 115,28	7 571 115,28
VILLE EVRON-GENDARMERIE	FONCTIONNEMENT	880,00	891,54
	INVESTISSEMENT	1 154 149,73	1 154 149,73
VILLE EVRON-GENDARMERIE		1 155 029,73	1 155 041,27
VILLE EVRON-LE HAUT COTEAU	FONCTIONNEMENT	-	6 502,17
	INVESTISSEMENT	-	50 226,26
VILLE EVRON-LE HAUT COTEAU		-	56 728,43
VILLE EVRON-LOTISSEMENT ALLEE DU CAMP	FONCTIONNEMENT	-	0,28
	INVESTISSEMENT	-	82 375,38
VILLE EVRON-LOTISSEMENT ALLEE DU CAMP		-	82 375,66
VILLE EVRON-LOTISSEMENT DES ORCHIDEES	FONCTIONNEMENT	-	31 424,53
	INVESTISSEMENT	-	755,86
VILLE EVRON-LOTISSEMENT DES ORCHIDEES		-	32 180,39
VILLE EVRON-LOTISSEMENT DES SERRES	FONCTIONNEMENT	-	-
	INVESTISSEMENT	-	-
VILLE EVRON-LOTISSEMENT DES SERRES		-	-
VILLE EVRON-TRESORERIE	FONCTIONNEMENT	-	1 365,51
	INVESTISSEMENT	20 000,00	20 000,00
VILLE EVRON-TRESORERIE		20 000,00	21 365,51
TOTAL :		7 946 145,01	8 918 806,54

Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,



Blandine VERDIER-CARCOUET

Le Maire,



Joël BALANDRAUD.

